



MAIRIE DE SCHWOBSHEIM

9, rue de l'Ecole 67390 SCHWOBSHEIM – Tél : 03 88 .85 .32.91



MAIRIE DE BOESENBIESEN

22, rue Principale 67390 SCHWOBSHEIM – Tél : 09 75 66 75 48

CONTRAT D'ACCUEIL 2022-2023

Ce contrat est établi entre :

D'une part,

M / Mme _____

Demeurant _____

Tél : _____

Mail : _____

Parents de _____

M / Mme _____

Demeurant _____

Tél : _____

Mail : _____

né(e) le _____

Et d'autre part,

Les Communes de Boesenbiesen et Schwobsheim,

ACCUEIL DU / DES ENFANTS

Ponctuellement selon besoins

Semaine A

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Heure				

Semaine B (Si différente de A)

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Heure				

INFORMATIONS GENERALES

- Ce service est mis en place à la prochaine rentrée, à l'école de Schwobsheim pour les deux villages. Le nombre d'enfants préinscrits est suffisant.
- L'accueil est assuré par Michèle, ATSEM. En cas d'absence de l'enfant, le signaler à Michèle la veille (ou le jour-même). Son portable : 07.84.96.91.34.
- Possibilité de rajouter un enfant si besoin, même s'il n'était pas inscrit. Prévenir Michèle.
- Si pour des raisons professionnelles vous ne pouvez prévoir les jours en avance, merci de vous engager sur un certain nombre de jours par semaine et les préciser au fur et à mesure.
- La tarification se fera en fin de trimestre selon le nombre d'enfants et l'heure d'arrivée.

A l'heure actuelle :

Arrivée entre 7h15 et 7h45	Environ 4 € / jour / enfant
Arrivée entre 7h45 et 8h10	Environ 2.70 € / jour / enfant

- L'enfant pourra apporter son petit déjeuner et le prendre à l'école.
- Pensez à prévenir le bus si vous inscrivez votre enfant à cet accueil (surtout pour les enfants de Boesenbiesen).
- N'hésitez pas s'il vous manque des infos : Denise KEMPF 06.81.25.51.07 ou Mathieu LAUFFENBURGER 06.37.55.62.26

Les soussignés s'engagent à respecter les clauses du contrat.

Date et signature du (des) parent(s)

Pour les Communes,